LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 105 N° 28 | 24 AU 30 OCTOBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

CETTE SEMAINE DANS

À VOUS LA parole

- **Wab Kinew**
- **David et Huguette Dandeneau**
- **Amélie Tétrault**

EN CAS DE GRÈVE DE POSTES CANADA

Si une grève est déclenchée, merci de bien vouloir récupérer votre copie de ***La Liberté*** du 31 octobre à nos bureaux au 420, rue Des Meurons. Nous sommes ouverts de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Sinon, rendez-vous sur notre site Web **la-liberte.ca** pour connaître votre point de livraison le plus proche.

Merci de votre compréhension.

La direction

POUR PARLER EN TOUTE CONFIANCE

Le problème : Justice Manitoba, la Police et la Ville de Winnipeg ont créé en avril un service offrant aux victimes d'agression sexuelle la possibilité de rapporter l'incident à une tierce partie. Mais pas en français! **La solution :** Pluri-elles permettra désormais aux victimes de rapporter l'incident en français. Pour ensuite leur proposer des appuis psychologiques, aussi disponibles en français. | **Page 5.**

Mikayla Ritchot — Tanya Ibalama — Mona Audet — Nathalie Young — Brigitte Dorge

photo : Daniel Bahuaud

CONDUITE

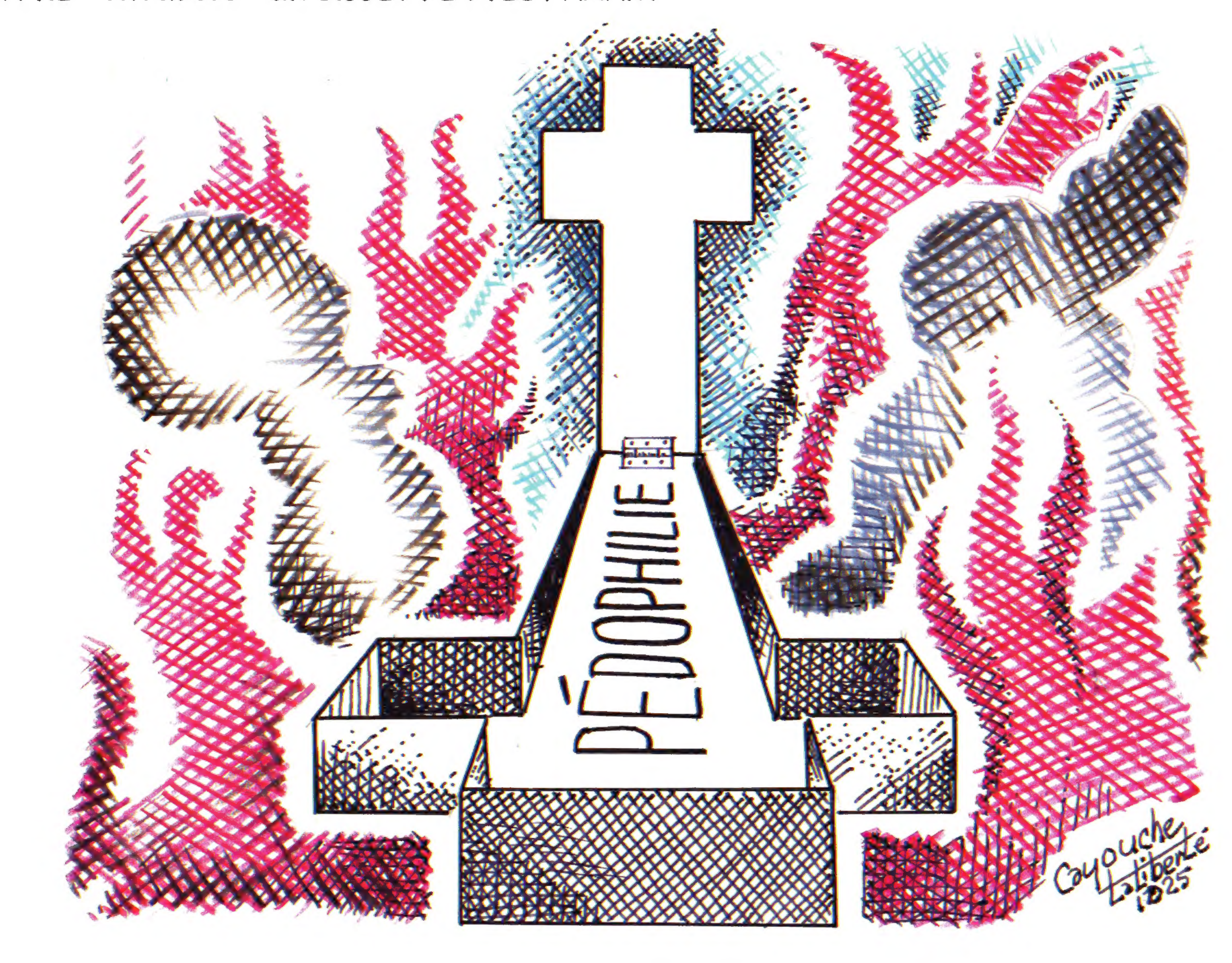
QUI ÉCŒURE

MÊME LE YIÂBE!



« ELLE TOMBERA PAR LÀ OÙ ELLE N'A CESSÉ D'EXERCER UN CONTRÔLE TYRANNIQUE SUR LES FIDÈLES »

LA VIE – 11/10/2018 – UN BILLET DE YVES HAMANT





C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Ouvert de 9 h à 17 h
du lundi au vendredi

www.la-liberte.ca

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances :
Roxanne BOUCHARD | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative :
Marta GUERRERO | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet :
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA SOW | mba@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles :
Manella VILA NOVA | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca
ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir
AU MOINS DIX JOURS
avant la date de déménagement.









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



L'ÉDITO



Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Pour en finir avec la réunionite

Les changements apportés au conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine l'an dernier avaient pour but de changer sa culture pour mieux encourager la concertation entre organismes. Ce conseil de 21 membres est censé assurer la représentation de tous les secteurs et organismes de la francophonie. Mais au-delà de la simple représentation, un conseil de cette taille doit voir à ce que chaque membre participe à la gouvernance de la SFM. Prenons quelques exemples de ce qui pourrait se faire.

1- Le comité de refonte de la SFM a instauré un forum de la francophonie auquel les organismes feraient "part de leurs efforts et contributions à la réalisation du plan stratégique de la francophonie manitobaine." Au forum du 26 septembre, les participants ont écouté la lecture de 17 rapports, essentiellement des listes d'activités de chaque organisme ou secteur. La rencontre n'a donné lieu à aucune concertation entre les organismes ni à aucune discussion sur le lien entre les activités des organismes et le plan stratégique communautaire, le guide censé être suivi jusqu'en 2035. Pourtant, sans une analyse de ces rapports pour identifier les occasions de concertation, ce plan stratégique demeure lettre morte et le forum devient une réunion pour se réunir.

2- Le forum a aussi révélé que le CA de la SFM n'a pas défini le rôle des représentants sectoriels (1). Ont-ils un rôle de coordination entre les organismes de leur secteur? Doivent-ils organiser des rencontres pour connaître le point de vue des organismes qu'ils prétendent représenter? Ou peuvent-ils tout simplement se contenter d'assister à des réunions du CA de la SFM?

3- Le règlement administratif de la SFM définit 12 rôles et responsabilités pour l'organisme porte-parole. Afin de bien exercer son rôle de gouvernance, c'est-à-dire d'assurer que la SFM assume ses responsabilités et corrige le tir lorsque nécessaire, le CA doit savoir comment l'organisme s'acquitte de ses responsabilités. Mais, à la lecture des procès-verbaux disponibles au moment d'écrire ces lignes, les rapports soumis aux membres du CA ne sont pas pensés en fonction de ses rôles et responsabilités. On y trouve plutôt une liste de réunions et d'activités auxquelles les membres du CA ou du personnel ont participé. Et c'est pourquoi des questions s'imposent. Comment est-ce que ces réunions contribuent à accomplir les rôles de la SFM? Quelles sont les suites et les conséquences des réunions sur le terrain? Quel est le retour sur l'investissement dans les voyages à Ottawa et ailleurs? Comment assurer l'imputabilité du personnel?

Ce n'est que trop clair : pour réaliser les objectifs de la restructuration de la SFM, le mode de fonctionnement du CA doit impérativement évoluer. Il ne suffit plus de s'en tenir à une énumération des réunions qui ont eu lieu depuis sa dernière réunion. Une bonne gouvernance permettrait au CA de se concentrer sur l'accomplissement de ses responsabilités. Sinon, il risque de se réunir pour se réunir, en somme de se complaire dans la réunionite.

(1) Les huit secteurs sont : culture, économie et finances, éducation, juridique, milieu rural et municipalités, patrimoine, santé et services sociaux, et sports.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL



bbocquel@mymts.net

L'imbécile heureux, version légale

On en conviendra aisément : il n'est pas facile d'être humain. Le gros cadeau de l'existence peut même prendre certains jours un goût péniblement amer. Des peaux de bananes peuvent en effet se trouver sur le chemin de Vie des plus doués d'optimisme. Glisser, trébucher, tomber : des verbes difficile à esquiver.

Depuis belle lurette, la sagesse populaire a associé le verbe tomber à des phénomènes pas forcément réjouissants. On tombe amoureux, on tombe dans la boisson, on tombe de haut quand la surprise est trop forte.

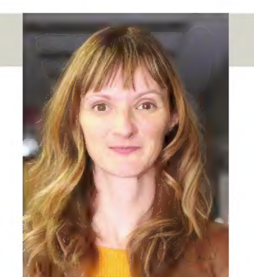
Maintenant qu'il est possible d'entrer en plein jour dans un magasin qui a pignon sur rue pour acheter du cannabis, serait-il judicieux d'élargir l'éventail des expressions qui s'appuient sur le verbe tomber? Faut-il envisager de populariser « tomber dans le pot »?

Les amateurs d'herbe magique à usage récréatif se récrieront, décrieront la connotation trop négative de l'expression, qui implique une fuite en avant dans des paradis artificiels. Alors que le cannabis ouvre si joyeusement la porte à la possibilité de se persuader qu'on est en train de faire de l'esprit au moindre signe d'hilarité d'autrui.

On en conviendra en principe, à jeun ou gelé, qu'il n'est pas facile d'être humain. Mais qu'il est dorénavant légal de faire l'expérience, à moindre coût et dans toute sa gloire, de l'état d'imbécile heureux.

CHRONIQUE

Julie LAJOIE



La science n'est pas un fait alternatif

Dans notre société démocratique, où chacun a droit à son opinion, peu importe son degré de connaissance d'un sujet, chacun peut émettre son opinion et la publier par le biais des médias sociaux. Une manière très peu scientifique. Car la science se base sur les faits. Avec la multitude d'opinions et de « faits alternatifs » qui circulent, il devient souvent difficile de distinguer les faits des fantaisies.

Au juste, qu'est ce qu'un fait scientifique? C'est un fait basé sur un raisonnement rigoureux qui est vérifié par l'expérience. Bien qu'il y ait plusieurs méthodes scientifiques, elles sont toutes basées sur une hypothèse probable et la recherche précise et méthodologique d'une réponse. Ensuite, il faut que les résultats de l'étude soient réutilisables et vérifiables. Autrement dit que plusieurs autres études arrivent à la même conclusion (1).

Lorsqu'un gouvernement décide d'ignorer la science, d'utiliser des faits alternatifs ou de museler les scientifiques pour promouvoir sa politique, un problème sérieux se pose. Lorsqu'un chef d'état, tient les changements climatiques pour une blague inventée par des Chinois, ce n'est que son opinion. Une opinion qui nie le consensus scientifique sur les changements climatiques (2,3); et donc qui rejette la part importante de l'activité humaine sur ces changements. Il se fonde sur des arguments anti-scientifiques et quand il musèle carrément les scientifiques gouvernementaux pour asséner sa version des faits c'est extrêmement inquiétant et dangereux.

Plus que jamais il faut développer son esprit critique, vérifier les sources des informations. Pour nous tous il devient impératif de comprendre et de promouvoir l'importance de la méthode scientifique. Et puisque nous sommes en démocratie, élire des politiciens qui la comprennent et y croient.

(1) http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hs-15/hs-15-Albert.pdf
(2) https://climate.nasa.gov/scientific-consensus/#*
(3) http://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/11/4/048002



aux lettres en écrivant
à la rédactrice en chef Sophie Gaulin
à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres se trouvent en page 2.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Rosalie Anne Gérardy** et je suis née le 22 août 2018 à l'hôpital de Sainte-Anne.

Mes parents Stéphanie et Joey Gérardy ont un nouveau rayon de soleil qui illumine leur cœur.

Mon grand frère Fernand m'aime à la folie et adore me donner des gros câlins!

Avenir du BEF : le message de Wab Kinew

Madame la rédactrice,

J'ai été surpris d'apprendre dans les pages de ***La Liberté*** la nouvelle que le nouveau ministre de l'Éducation ne revisitera pas la décision d'abolir le poste de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française. Cette décision est décevante.

La communauté franco-manitobaine a communiqué maintes fois sa conviction que l'abolition du poste allait à l'encontre de la *Loi 5*, et donc qu'elle nuisait à l'épanouissement de la francophonie au Manitoba et empêchait la collaboration au sein du gouvernement en ce qui a trait aux dispositions concernant les services pour les francophones.

Le gouvernement disait qu'il voulait consulter la communauté, mais on voit bien que sa décision était déjà prise et que la porte est maintenant fermée. Sachez que le Parti néo-démocratique va continuer à pousser le gouvernement à s'ouvrir à la communauté franco-manitobaine, à répondre à ses besoins et qu'il va continuer à lutter pour la restauration du poste de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française.

Veuillez agréer mes sentiments les meilleurs,

Wab Kinew
Chef de l'Opposition officielle
Le 16 octobre 2018

Un message pour Nelson inspiré par Georges Forest

Madame la rédactrice,

Nous sommes des lecteurs fidèles des histoires de *Nelson au Manitoba*, scénarisées par l'équipe de ***La Liberté*** et illustrées par le talentueux Tadens Mpwene. Nous apprécions énormément le voyage que vit Nelson pour s'intégrer à l'histoire de notre francophonie manitobaine.

Dans ***La Liberté*** du 10 au 16 octobre 2018, nous avons lu avec beaucoup d'intérêt ses questions par rapport à Georges Forest. Nous nous permettons par le biais de cette lettre de suggérer à Nelson, ainsi qu'à vos lecteurs et lectrices, de regarder un petit documentaire auquel nous avons participé : ***The Ballsy Bastards***, réalisé par Norm Lussier. Vous pouvez le visionner sur Vimeo à l'adresse suivante : https://vimeo.com/153193625.

La piste sonore de la vidéo comprend une chanson : *Hommage à Georges Forest*, composée par David et notre fils Stéphane, au lendemain du décès de Georges en février 1990. La chanson se trouve sur *l'Album du siècle- Volume un - Capsule historique pour le Millénaire*, produit par Léo Dufault avec l'appui de Canada 2000 et CKSB Radio-Canada pour le Collège universitaire de Saint-Boniface, maintenant appelé l'Université de Saint-Boniface.

L'autre chanson sur la piste sonore de la vidéo est *Venez Danser*, composée par David et notre fille Marie-Josée. Vous pouvez la visionner sur Youtube. L'occasion était le lancement au West End Cultural Centre de l'album en français du groupe *Oh My Darling* : https://www.youtube.com/watch?v=5JvXRmJZnSY

En passant, saviez-vous que Georges Forest a commencé sa vie professionnelle comme enseignant après sa formation à l'École normale de Winnipeg?

Pour notre famille Georges a toujours été un citoyen de notre société franco-manitobaine qui nous faisait réfléchir sur l'importance de notre patrimoine.

Nous laissons à l'attention de notre cher Nelson cette citation de Georges Forest que nous trouvons particulièrement propice pour notre temps :

« On ne peut bâtir un pays sans être pleinement conscient de son passé. L'histoire nous fait profiter des expériences de nos ancêtres. Et plus important encore, elle nous rappelle que nous portons en nous ces éléments humains qui nous rattachent les uns les autres et cela à travers les générations et les siècles. »

Longue vie à Nelson, longue vie à *La Liberté*!

David et Huguette Dandeneau
Le 15 octobre 2018

Nelson : l'espoir pour un monde meilleur

Madame la rédactrice,

Chaque mercredi, je me précipite sur le journal pour voir une chose par-dessus tout et cela est Nelson au Manitoba. Je trouve cette BD superbe pour plusieurs raisons, chacune très importante.

Tout d'abord, j'adore le multiculturalisme présent dans cette BD qui montre que nos cultures sont capables de se tisser serrer ensemble sans ennui. Je me sens donc fière de mon identité franco-manitobaine et de faire partie de cette collectivité incroyable.

En second lieu, j'apprécie fortement le message que cette BD apporte aux jeunes comme aux plus vieux. Pour moi, ce message est un thème d'espoir pour un monde meilleur. En transmettant ce savoir à la génération future qui est parfois laissée dans l'ignorance, nous pouvons ensemble créer un peuple uni.

Ce sont ces petits actes d'espérance aussi banals qu'ils puissent paraître qui pourront renseigner les personnes laissées dans la méconnaissance des différences qui rendent notre société meilleure. Notre monde a considérablement besoin de tout cela. C'est quelque chose que certaines personnes ne remarquent aucunement, mais qui est si bien transmis dans cette BD.

D'autre part, cette bande dessinée m'a fait réaliser qu'il ne faut pas se cacher derrière les barrières mentales que certains individus nous enfoncent dans la tête. Il faut se battre pour ce que nous croyons juste et non ce que la majorité pense. Cette BD est tout cela et encore plus, aussi petite qu'elle puisse paraître dans l'immensité de notre peuple humain.

Amélie Tétrault, 12 ans
Saint-Boniface
Le 18 octobre 2018

Aide aux victimes d'agression sexuelle : le pas en français est franchi

Pluri-elles offrira aux victimes d'agression sexuelle la possibilité de rapporter l'incident en français. Pour ensuite leur proposer des appuis psychologiques aussi en français.



DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca


photo : Marta Guerrero

Mona Audet et l'équipe de travail social de Pluri-elles. De gauche à droite: Mikayla Ritchot; Mona Audet; Brigitte Dorge; Tanya Ibalama et Nathalie Young.

Lancé le 16 avril 2018, le protocole développé par Justice Manitoba et par la Police de Winnipeg permet désormais aux victimes d'agression sexuelle de rapporter l'incident au Klinic Community Health Centre, à Sage House et au Heart Medecine Lodge à Winnipeg. Afin de pouvoir parler d'un évènement traumatisant dans un climat de confiance qui permet l'anonymat.

Or le service n'était pas offert aux francophones, sauf par l'entremise de quelques employés et bénévoles bilingues de Klinic, ou encore du service de traduction en ligne de l'ORS de Winnipeg. Un fait qu'avait soulevé ***La Liberté***, dans le numéro du 20 juin 2018. (1)

Un manquement auquel ont remédié la Ville de Winnipeg, la Police de Winnipeg et la Gendarmerie royale du Canada.

Mona Audet, la directrice de Pluri-elles, détaille : « Dès la parution de l'article dans ***La Liberté***, notre conseil d'administration a approuvé l'idée qu'on étudie la question d'offrir le service aux francophones. Nicole Young, la coordonnatrice des services en français de la Ville de Winnipeg, s'est également activée pour organiser une rencontre, tenue le 11 septembre, avec la Police de Winnipeg, Klinic et les services en français de la Ville. »

Résultat : la Ville s'est engagée à faire traduire les formulaires requis pour inscrire les faits rapportés par les victimes. La Police de Winnipeg et Klinic pour leur part fourniront la formation requise aux quatre employées en travail social de Pluri-elles qui auront à accueillir les victimes pour les aider à rapporter ce qu'elles ont vécu. Le personnel de Pluri-elles a décidé début octobre de relever le défi.

Au moment d'écrire ces lignes, Pluri-elles, Klinic et la Police de Winnipeg n'avaient pas précisé la date des formations, ou encore le moment du lancement du programme en français.

Mona Audet compte toutefois « avancer dès que possible ». « L'important, c'est que ça se fasse. Ensuite, on verra au financement requis. À ce point-ci, on ne sait pas quels seront les coûts associés. C'est très difficile à prédire. Mais, comme Klinic, on reçoit du financement de Services à la famille Manitoba : 318 900 $ pour nos programmes et ressources, et 231 400 $ pour le counselling. On puisera tout probablement de ces enveloppes pour défrayer les coûts en temps et en ressources humaines associés au service.

« Ce qui est très encourageant, c'est que la Ville de Winnipeg s'occupe de traduire les formulaires et les documents associés au service. Klinic et la Police de Winnipeg nous forment. On n'a pas besoin d'assumer les frais. On pourra aussi collaborer avec la GRC en région. Et donc étendre le service à l'extérieur de Winnipeg.

« Notre équipe de travail social est polyvalente. Les employées font déjà du counselling et ont été formées en écoute active. Elles font déjà de la médiation familiale, adressent des cas de violence conjugale et font tout genre de travail social. Ce sont des expertes qui peuvent assurer le climat de confiance requis pour mettre les victimes d'agression sexuelle à l'aise. »

(1) Voir l'article *Les francophones encore une fois ignorés* dans ***La Liberté*** du 20 au 26 juin.

Déclarations à une tierce partie : raisons d'être

Rosemarie Gjerek est directrice du counselling et des soins de la santé communautaire au Klinic Community Health Centre à Winnipeg.

L'experte, qui a 29 ans de service à Klinic à son actif, explique pourquoi a été crée le protocole de déclaration d'une agression sexuelle à une tierce partie. Et qui peut faire appel au service.

« Le protocole permet à une victime de transmettre des renseignements sur l'agression qu'elle a vécue à la police, mais de manière anonyme, et sans avoir à déposer un rapport formel. La victime a l'avantage de pouvoir parler de l'incident avec des gens formés en counselling qui peuvent non seulement noter les faits, mais faire de l'écoute active et offrir d'autres appuis psychologiques.

« La police en sort gagnante aussi, parce qu'elle reçoit nos rapports, sans le nom ou les coordonnées de la victime. Elle peut ainsi examiner les faits de l'incident, et les comparer à d'autres rapports d'agression sexuelle. Ce qui peut les aider potentiellement à repérer des agresseurs en série. »

Toute personne ayant 16 ans et plus peut se prévaloir du service. Les moins de 16 ans doivent rapporter une agression sexuelle à la police, qui est dans l'obligation légale d'entamer une enquête formelle.

L'AFFAIRE ROLAND LANOIE

Depuis des années l'Église catholique est secouée par des scandales récurrents liés aux dénonciations de prêtres pédophiles. Dans le contexte de cette crise générale, l'Église particulière de Saint-Boniface se retrouve à nouveau devant l'allégation selon laquelle qu'un membre de son clergé a abusé sexuellement un mineur.

Le 15 octobre, la Police de Winnipeg a arrêté Roland Lanoie, qui fait face à quatre chefs d'accusation pour agressions sexuelles et un chef d'action indécente. L'abus aurait eu lieu entre 1982 (l'année de l'ordination du prêtre) et 1988, alors que la présumée victime fréquentait le Petit Séminaire de Saint-Boniface, aujourd'hui bâtisse occupée par l'église Saint-Philippe-Minh.

Perspectives de Mgr LeGatt et du porte-parole diocésain Richard Fréchette, du psychologue Daniel Beaudette et d'un ancien Père oblat, René Piché.

La pédophilie : un abus de pouvoir et un abus spirituel

Alors qu'il voudrait se consacrer à ses priorités épiscopales d'évangélisation et de réconciliation, l'archevêque de Saint-Boniface doit une nouvelle fois composer avec une situation qu'il estime particulièrement douloureuse.

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

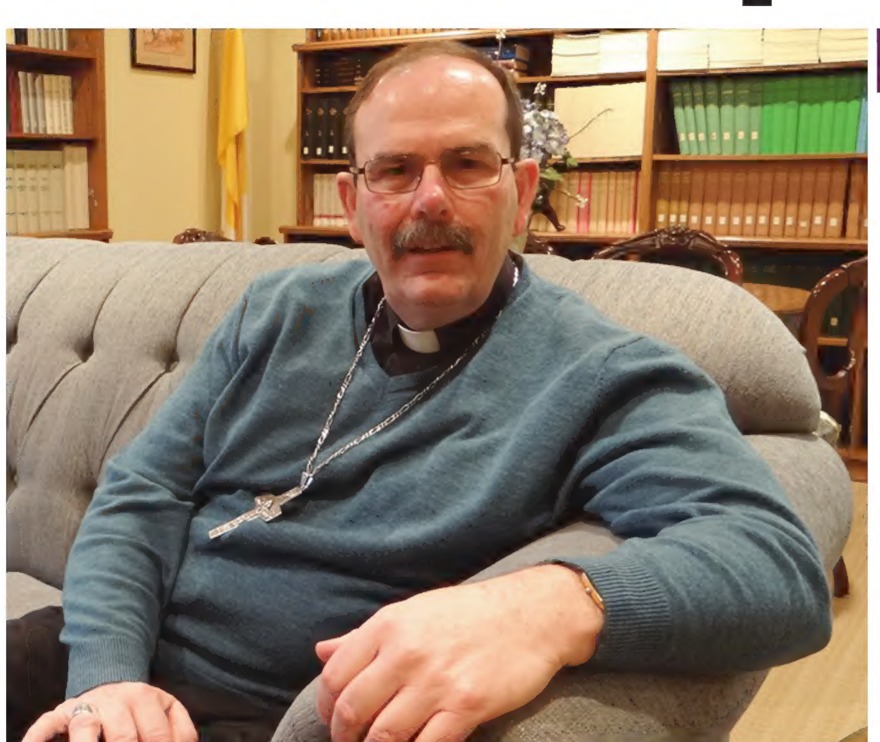
En 1993, le prêtre René Touchette a été reconnu coupable de pédophilie. En 2016, c'était au tour du père Ronald Léger. Et maintenant, à nouveau, le prêtre Roland Lanoie fait les manchettes. Comment l'évêque vit-il la situation?

Albert LeGatt : « D'abord, j'ai été sous le choc. Un immense choc. Roland Lanoie a été un confrère au séminaire. J'ai travaillé avec lui depuis longtemps. Et voilà qu'une victime s'est présentée. Je l'ai écoutée. J'ai discuté avec cette personne à plusieurs reprises. Je suis très conscient de la gravité des gestes. Et de leurs conséquences pour la victime.

« J'ai une grande tristesse pour cette personne. Et un sentiment de honte que ça ce soit produit. Bien sûr, on ne peut pas demeurer au niveau de la honte. Il faut passer à l'action. »

À quelle sorte d'action?

A. L. : « À la transformation de la culture au sein de l'Église. La culture dans l'Église a trop longtemps été empreinte d'une sorte de cléricalisme, où l'on sacralisait le prêtre. On le mettait sur un piédestal. On lui accordait un respect sans questions. Mais il nous faut envisager le prêtre comme une personne humaine au service d'une communauté de fidèles. Le prêtre et les fidèles doivent être emmenés à reconnaître les comportements suspects. Il faut des balises claires. Des protocoles, de la formation continue. »



Archives La Liberté

Mgr Albert LeGatt.

« Roland Lanoie a 70 ans. Il est désormais à la retraite. Le laïciser complètement, c'est-à-dire impliquer qu'il n'aurait jamais dû être ordonné prêtre, me semblait aller trop loin. »

C'est donc le travail de toute l'Église...

A. L. : « Absolument. On présente souvent la pédophilie comme une pandémie. La Pennsylvanie, l'Irlande, l'Allemagne... le phénomène se produit partout. Il faut considérer les dynamiques qui ont créé les conditions pour que la pédophilie soit devenue un si grand fléau. C'est aussi un abus du pouvoir. Et un abus spirituel. Le fait que ce soit des prêtres entraîne une a perte de confiance. En l'Église certainement, mais aussi en Dieu. C'est terrible. »

Les psychologues s'entendent qu'un pédophile fait rarement une seule victime. Y en-a-t-il d'autres en l'occurrence?

A. L. : « À ma connaissance, non. Une seule personne s'est présentée. Mais c'est possible. S'il y en a, je les invite à se déclarer, parce qu'une victime d'abus sexuel porte en elle une grande peine. »

Il faut donc s'attendre que la question de la pédophilie ne sera pas évacuée de sitôt de l'Église...

A. L. : « J'ai une grande tristesse. Il faut reconnaître que c'est possible qu'on apprenne qu'un autre prêtre ait abusé d'un enfant. C'était tellement caché et refoulé autrefois.

« Que nous ayons à faire face à une telle situation alors qu'il y a tellement d'autres missions et projets à réaliser. L'évangélisation, la vitalité de nos paroisses, la réconciliation qui se poursuit avec les Autochtones. Mais on doit donner tout le temps et toute l'énergie nécessaire pour appuyer les victimes. Et pour protéger davantage les enfants et les personnes vulnérables. »

Le cas de conscience d'Albert LeGatt

L'Archidiocèse de Saint-Boniface a pris connaissance des allégations d'abus sexuel contre l'abbé Roland Lanoie en décembre 2016. Le 10 janvier 2017, Mgr Albert LeGatt a accepté sa démission de toutes ses activités ministérielles dans l'Archidiocèse.

Après une enquête menée pour l'Archidiocèse par un psychologue investigateur indépendant, terminée le 30 juin 2017, Mgr Albert LeGatt s'est adressé au Vatican pour demander conseil sur les prochaines démarches canoniques à entreprendre.

« La Congrégation pour la Doctrine de la Foi m'a recommandé d'imposer les mesures que je trouvais appropriées et qui favoriseraient la guérison de la victime. En plus du counselling offert à la victime, j'ai émis un *décret définitif de suspension de facultés de ministère sacerdotal*.

« Roland Lanoie ne peut donc plus exercer les fonctions publiques de prêtre. C'est-à-dire qu'il ne peut pas administrer les sacrements, animer un groupe de prière, faire de l'enseignement, etc. Il ne lui reste que la possibilité de célébrer la messe dans son salon, pour lui seul.

« Je voulais lui accorder cette consolation. Roland Lanoie a 70 ans. Il est désormais à la retraite. Le laïciser complètement, c'est-à-dire impliquer qu'il n'aurait jamais dû être ordonné prêtre, me semblait aller trop loin. »

René Piché : le point de vue d'un ex-Oblat

René Piché a été ordonné Père oblat en 1964 et a quitté les ordres de son propre gré en 1972. Il souligne qu'il a été formé dans « un monde complètement différent ».

« En 1957, quand je suis rentré au noviciat à Lebret, en Saskatchewan, il n'y avait aucune évaluation psychologique et aucun suivi pour s'assurer qu'on disqualifie les pédophiles. Tu discutais de tes défis et de ta vie intérieure avec ton prêtre aviseur. Et c'était tout.

« Les homosexuels, tout comme les hétérosexuels qui pouvaient assumer une vie de célibat étaient acceptés. Ceux qui ne le pouvaient pas n'étaient pas admis. Comme prêtre, tu faisais un vœu et tu le gardais. Ou tu quittais.

« Pour ce qui est de la pédophilie, les scandales actuels me renversent. Jeunes prêtres, on était très conscient de cette parole du Christ dans l'Évangile de Mathieu : *Si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspende une meule de moulin à son cou, et qu'on le jette au fond de la mer.* »

Le pédophile, toujours à risque de récidiver

Daniel Beaudette, directeur du Centre Renaissance à Winnipeg, a travaillé 25 ans comme psychologue dans les services pénitentiaires. Parmi les détenus, il a cherché à soutenir les pédophiles et certaines de leurs victimes, tombées dans la criminalité.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Au début des années 1990, Daniel Beaudette était psychologue à l'Établissement de Springhill, en Nouvelle-Écosse. Dans le sillage du scandale des abus sexuels à l'orphelinat de Mount Cashel à Terre-Neuve, le natif du Manitoba a développé des plans de traitement de pédophiles.

« Des religieux membres de la congrégation des Frères chrétiens purgeaient leurs peines à Springhill. J'ai travaillé avec des pédophiles en thérapie de groupe. Mon opinion est qu'il n'y a pas de traitement pour un pédophile. Et aucun régime médical efficace. Quand tu as une excitation pour les enfants et les jeunes adolescents, ça ne changera pas. Tu es toujours à risque de récidiver.

« En fait, c'est très rare qu'un pédophile ait seulement une victime. Après avoir été accusé par quatre personnes en 2015, Ronald Léger a été accusé par trois autres en 2017. Le temps nous dira si d'autres personnes accuseront Roland Lanoie.

« La seule thérapie possible, c'est d'aider le pédophile à gérer ses fantasmes et ses émotions. Et de lui faire assumer la responsabilité pour son comportement. C'est évidemment beaucoup demander. Très peu en sont capables. Les pédophiles ont un grand manque d'empathie et un comportement prédateur. Ils prennent tout le temps nécessaire pour apprivoiser leurs futures victimes. »

Daniel Beaudette rappelle que les conséquences pour les victimes-survivants sont « énormes ».

« J'ai un respect énorme pour la victime qui décide de déclarer qu'elle a été agressée. Dans bien des cas, ça peut prendre des décennies avant qu'elle ne passe à l'action. C'est un pas essentiel pour devenir un survivant, et non plus rester au stade de la victime. Même si elle devra revivre des émotions difficiles.

« Ce qui empêche une personne de franchir ce pas essentiel, c'est le sentiment de honte par rapport à l'agression. Un sentiment qui affecte l'estime de soi et qui peut cacher une colère énorme. On peut deviner les conséquences : crainte de réussir, se sentir "sale", difficultés dans sa vie de couple, difficultés avec des gestes de tendresse, sentiment d'abandon, troubles d'alimentation, dépressions, abus de médicaments, consommation de drogue et d'alcool, criminalité...

« Pour qu'une victime guérisse, il faut d'abord qu'elle s'ouvre à la possibilité de la guérison. Et qu'elle accepte le soutien et le temps requis, tout en sachant que parfois, des éléments déclencheurs peuvent entraîner une régression temporaire. Le paradoxe, c'est que les moments de régression font avancer le processus de guérison. »


Daniel Beaudette, psychologue.

Archives La Liberté

Mon enfant est-il en sécurité?

Les jeunes qui fréquentent les établissements catholiques sont-ils à risque? Richard Fréchette, le porte-parole de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, se veut rassurant :

« L'Archidiocèse, comme les écoles, les entreprises, les regroupements sportifs etc., a évolué sur la question des mesures à prendre pour éviter l'abus sexuel des jeunes et des personnes vulnérables. Notre *Protocole diocésain*, développé au milieu des années 1990 par Mgr Antoine Hacault et retravaillé à plusieurs reprises depuis, contient plusieurs consignes, règlements et grands principes (1).

« En 2015, nous avons précisé un certain nombre de règlements, avec la création d'un système d'évaluation des risques associés à chaque poste, partout dans l'Archidiocèse, qu'il s'agisse de prêtres ou de diacres, d'employés ou encore de bénévoles. Toute personne est soumise à une vérification des antécédents par la police. Et à une vérification du registre des enfants maltraités.

« Dans chaque paroisse, les personnes responsables de la catéchèse, de la liturgie pour les enfants, des enfants de chœur doivent obtenir une formation en ligne, et signer qu'ils s'engagent à suivre les politiques et règlements de l'Archidiocèse. Dont celui qui oblige qu'il y ait au moins deux adultes dans une salle où des mineurs sont présents. On a beaucoup resserré les maillons du filet protecteur. »

Mgr Albert LeGatt rappelle par ailleurs que la formation des séminaristes « a énormément changé ». « Chaque séminariste est évalué psychologiquement, à plusieurs reprises durant sa formation. On évalue aussi sa maturité, parce que certaines personnes ont du mal à gérer leurs émotions, ou encore à faire la part des choses pour bien fixer les limites lorsqu'ils assument leur rôle de prêtre. »

(1) On peut lire ou télécharger le *Protocole diocésain pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables* du site de l'Archidiocèse : www.archsaintboniface.ca

Bernard Lesage : le désir de continuer

Bernard Lesage, commissaire scolaire depuis 2002, préside la Commission scolaire franco-manitobaine depuis 2004. Le résident de Notre-Dame-de-Lourdes a été réélu par acclamation pour la région du Nord et de l'Ouest.



Bernard Lesage.

Archives La Liberté

« Je crois qu'une commission scolaire saine et équilibrée est composée de nouveaux commissaires et de membres plus expérimentés, qui représentent pour ainsi dire la mémoire de la commission. À la CSFM, c'est en partie mon rôle. Bien qu'en 2002, je n'avais aucune intention de rester nécessairement aussi longtemps, ou encore de me présenter à la présidence.

« J'ignore si, après les élections du 24 octobre, je serai à nouveau président. Ce sera à la nouvelle commission de décider. Mais je peux affirmer que si je siège toujours à la CSFM, c'est que l'éducation représente le présent et l'avenir de la francophonie. Quand j'ai commencé, j'avais des enfants dans le système. D'ici quelques années, ce sera au tour de mes petits-enfants d'y entrer. Il y aura toujours du travail à faire.

« Les dossiers pédagogiques qui m'interpellent sont nos résultats en littératie et en numératie. Il faut que nos jeunes aient les compétences pour réussir et s'épanouir au 21e siècle.

« Et puis il y a les dossiers qui touchent nos infrastructures de base, comme la question des immobilisations. Si on veut répondre aux besoins des francophones, il faut avancer aussi rapidement que possible pour ouvrir de nouvelles écoles et agrandir nos écoles existantes. Il faut de nouvelles garderies scolaires. Ce qui n'est pas toujours évident. Prenons le cas de l'École Noël-Ritchot à Saint-Norbert. Le projet a été avancé par l'ancien gouvernement. Avec l'élection du gouvernement Pallister, c'était à recommencer. Et c'est encore à reprendre depuis le mois d'août, puisqu'il faut entamer des discussions avec un nouveau ministre de l'Éducation, Kelvin Goertzen. J'ai très hâte de travailler avec lui, parce que ce dossier doit avancer. Je suis très patient, mais à un moment donné la patience a ses limites. Il faut discuter, en faisant son cas de manière convaincante. »














Michel Boucher : bilan d'un engagement

Michel Boucher a été commissaire pour la région Urbaine de 2006 à 2018. Le Bonifacien dresse le bilan de ses années à la Commission scolaire franco-manitobaine :

« Je suis parent. Ce qui résume le sérieux de mon engagement. C'est l'amour des enfants qui m'a conduit à la CSFM. Je voulais assurer leur avenir. Parce qu'il y a 12 ans, on ne faisait que commencer à obtenir des appuis de la Province pour établir de nouvelles écoles. Quand je suis arrivé, on ouvrait le Centre scolaire Léo-Rémillard à Saint-Vital et l'École communautaire Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent. Des établissements dont on souhaitait voir le jour depuis 1995. Et avant même la création de la DSFM.

« L'agrandissement de l'École Taché s'est avérée une guerre d'usure, avec l'expropriation de Scott Screen and Wire et la compensation financière qu'exigeait l'entreprise. Les négociations avec l'entrepreneur et la Province ont pris des années.

« En plus, les écoles nous demandaient des garderies scolaires ou des Centres de la petite enfance et de la famille. Il fallait convaincre la Province et le Fédéral d'investir dans les communautés de langue officielle. C'est un travail d'arrache-pied qui ne se termine pas. Il faut continuer de lutter pour assurer la vitalité de nos communautés scolaires.

« Ce qui nous a aidés à faire avancer nos dossiers, c'est que la CSFM a changé son modèle de gouvernance. Avant, on mettait sur pied des comités et des sous-comités. En les éliminant, on a éliminé les zones grises où il y avait possibilité d'ingérence de l'administration dans les activités politiques des commissaires, et vice-versa. Nos rôles sont dorénavant clairs. Et ça fonctionne mieux.

« Et tant mieux, parce qu'on doit appuyer les élèves du mieux possible. On ne veut pas qu'ils décrochent. Par exemple, la CSFM entérine les stratégies pédagogiques de l'administration conçues pour aider les élèves en difficulté d'apprentissage ou encore les élèves doués.

Michel Boucher.

photo : Daniel Bahuaud

« Un autre défi qu'on a réussi à relever est celui de l'accueil et de l'appui des nouveaux arrivants. Quand je suis arrivé à la CSFM, les nouveaux arrivants, c'était une question qui touchait presque exclusivement l'École Taché. Depuis, les nouveaux arrivants fréquentent le Collège Louis-Riel, les écoles Précieux-Sang, Lacerte et même celles en région.

« Aujourd'hui, 42 pays sont représentés à l'École Précieux-Sang. Il faut être sensible à la réalité que les élèves ont chacun une différente culture lorsqu'ils rentrent à la maison. Le Congo a beau être un pays de l'Afrique, ce n'est pas le Mali. Ou le Sénégal. »

Que gagnent les commissaires?

Les 11 commissaires de la Commission scolaire franco-manitobaine reçoivent une indemnité de base de 10 050 $ par année.

Le président obtient un honoraire supplémentaire de 5 700 $, en raison de ses responsabilités accrues. C'est aussi le cas pour le vice-président, qui reçoit un honoraire complémentaire de 1 874 $.

Élue le 24 octobre, la nouvelle commission se rencontrera le 29 octobre. Lors de cette réunion inaugurale, les commissaires éliront la présidence et la vice-présidence, qui sont des mandats d'un an.

Ainsi, jusqu'au 29 octobre, Bernard Lesage est toujours président, et Michel Boucher vice-président.

Les commissaires ont la responsabilité de décider des politiques qui assurent la réussite scolaire et identitaire de 5 706 élèves dans 23 écoles à la grandeur de la province. Le budget divisionnaire pour l'année 2018-2019 se chiffre à 94 691 000 $.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca



La découverte des traditions métisses proposée à Léo-Rémillard

Traditions – Échange – Patrimoine





Réanne Hein et Talia Ritchot ont participé à l'atelier proposé par Mona Moquin et ont fabriqué leur propre paire de mocassins.

En amont d'un cours potentiel sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits, les élèves du Centre scolaire Léo-Rémillard ont eu l'occasion de participer à une activité hors du commun organisée par l'enseignante de sciences humaines Mona Moquin : le Cercle de mocassins.

« C'était un projet pilote pour encourager les élèves à s'inscrire au cours Premières Nations, Métis et Inuits. C'est un cours que j'aimerais proposer aux élèves de 12e année. C'est pourquoi j'ai ouvert le projet aux élèves de 10e et 11e années. Ce cours est une idée que j'ai depuis ma première année d'enseignement, mais lancer un nouveau cours est compliqué. »

> *« L'atelier m'a aidé à mieux comprendre la culture et les croyances de mes ancêtres. »*
> Talia Ritchot, 11e année.

En effet, insérer un nouveau cours dans la programmation d'un établissement relève du défi logistique. « Pour que le cours puisse être proposé, il faut avoir assez d'élèves qui souhaitent s'y inscrire. Il faut ensuite voir comment l'insérer dans les emplois du temps en fonction des horaires des autres cours que les élèves doivent suivre. Nous n'avons pas réussi à trouver de plage horaire cette année, mais je compte faire la demande chaque année, en espérant réaliser mon souhait d'enseigner ce cours. »

Mona Moquin a ce projet très à cœur. « Je suis métisse. Mon parcours personnel est d'aider dans la réconciliation des Autochtones et des non-Autochtones. C'est ma force, et je trouve que c'est un sujet très important, surtout en éducation. Ce n'est pas facile à aborder, parce que le passé est très sombre. Mais je pense que je suis capable d'enseigner ce cours, et j'ai hâte que l'opportunité se présente. »

En attendant, l'enseignante a proposé gratuitement une activité extrascolaire de fabrication de mocassins. « Quand on lance un nouveau cours, la motivation de le suivre n'est pas grande si les élèves n'en ont jamais entendu parler. J'ai donc eu l'idée d'offrir un aperçu de ce qu'ils pourraient apprendre s'ils le choisissaient. J'ai reçu une bourse Imagineaction, avec laquelle j'ai pu acheter tout le matériel pour les élèves. »

16 élèves ont participé à l'activité. Réanne Hein, en 11e année, s'est beaucoup investie. « On a appris à faire du perlage de façon traditionnelle, puis on a fait la couture des mocassins. En même temps, on a aussi appris des choses sur la perspective autochtones et les Premières Nations. Faire cette activité avec Mme Mona nous a beaucoup aidés. Elle sait vraiment de quoi elle parle et va au-delà de ce qui est demandé dans le curriculum. »

Pour Talia Ritchot, en 11e année, l'atelier était une façon d'en savoir plus sur ses origines. « Je suis métisse du côté de ma grand-mère. On ne pratique pas beaucoup de traditions dans ma famille, et je voulais mieux connaître mon identité. Après l'atelier, je suis allée expliquer à ma grand-mère ce que j'avais appris. Ça m'a aidé à mieux comprendre la culture et les croyances de mes ancêtres. Mme Mona nous a aussi expliqué qu'il fallait respecter l'animal pour ce qu'il nous avait donné, et qu'il fallait être content de ce qu'on faisait, pour projeter de bonnes ondes. »

Les bonnes ondes, l'ingrédient secret selon Mona Moquin. « Quand on fabrique les mocassins, on met notre amour dans le projet parce qu'on compte les porter. Pour moi, le côté spirituel est très important. C'est pourquoi on a fait un *smudge* au début de l'atelier. C'était une façon de commencer le projet en se purifiant et en repartant à zéro. »





Douga Diakhité, 8e année, École Roméo-Dallaire

« J'aime le programme qu'on nous propose à l'École Roméo-Dallaire. On étudie beaucoup la robotique, et on a accès à du matériel de technologie très avancé. Tous les enseignants à l'école sont très accueillants et toujours gentils avec nous. Et j'aime aussi les activités que la DSFM organise avec les autres écoles, comme la course de fond ou les camps de construction identitaire. »



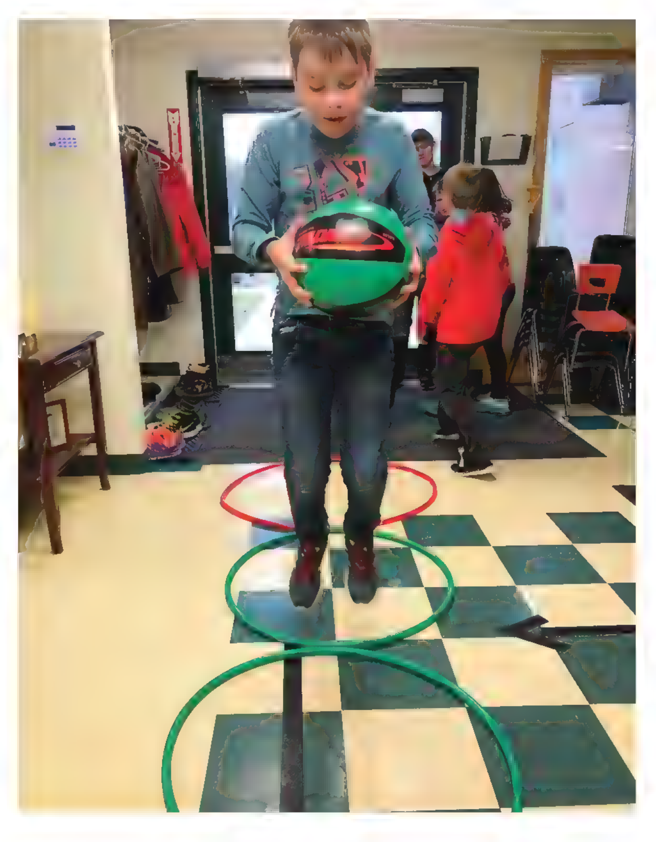
Zac Normandeau,
6e année,
École Christine-Lespérance

« J'aime aller à l'école en français. Ma matière préférée, c'est les mathématiques, mais j'aime aussi beaucoup les sciences, parce qu'on fait pleins d'expériences. C'est vraiment intéressant. Et je trouve que nos enseignants sont très bons. »

À Gilbert-Rosset, la journée part du bon pied

Santé – Exercice – Bien-être





Tous les matins, les enfants de l'École communautaire Gilbert Rosset ont le choix entre un parcours d'obstacles, de la méditation ou des mouvements guidés.

À l'École communautaire Gilbert-Rosset, les enfants ne commencent pas leur journée comme ceux des autres écoles. Parcours sportifs, méditation et collation santé, tout est mis en place pour qu'ils puissent étudier dans les meilleures conditions possibles.

Mohamed Aziz, enseignant d'éducation physique, est en charge du programme Partir du bon pied. « Nous avons instauré ce programme il y a quelques années pour aider les enfants à se réveiller le matin. Nous les dynamisons tous avec une série d'activités lorsqu'ils arrivent à l'école, de la maternelle à la 12e année. »

> *« Ça m'aide beaucoup de faire ça le matin. Je me sens ensuite plus concentré, plus calme et prêt à travailler. »*
> Matthieu Déquier, 9e année.

Ainsi, chaque matin, les élèves rentrent en classe, posent leurs affaires, font un peu d'activité sportive, puis commencent leur apprentissage. « Ce sont des sessions très rapides, d'environ cinq minutes tous les matins. Nous débutons les activités à 8 h 50, et à 9 h, ils sont de retour en classe pour l'hymne national. »

Chaque jour, les enfants ont le choix entre différentes stations d'activité selon l'état dans lequel ils se sentent. « Nous proposons un parcours extérieur avec de la course et un slalom dans des structures quand la météo le permet. Nous avons aussi un parcours intérieur avec du saut à la corde, du saut avec du poids et des exercices pour travailler les muscles des jambes. Nous offrons également le programme MeMoves, où les élèves sont guidés pour reproduire une série de mouvements, et un espace de méditation. »

Depuis l'instauration du programme, Mohamed Aziz voit une différence dans le comportement des élèves. « Les exercices leur font du bien, et on le constate. Parfois, on voit les élèves crouler sous le poids de leurs sacs, préoccupés, encore endormis. Ils font l'activité du programme qui leur convient pour la journée, et quand ils terminent, on remarque qu'ils sont beaucoup plus sereins. »

Marie-Claude Palmer, en 7e année, ressent les bénéfices du programme d'activités. « Je trouve que ce qu'on fait est vraiment relaxant. Quand je fais de l'activité, je me sens plus calme en général. C'est plus facile pour moi de me concentrer en classe après. Et je pense que si on commence bien la journée, on va pouvoir bien la finir en gardant une bonne attitude. »

Matthieu Déquier, en 9e année, essaye de varier les activités. « Quand je suis vraiment fatigué, je vais faire de la méditation. Si je suis super excité, je vais au parcours d'obstacles. Mais la plupart du temps, je fais le programme MeMoves. Ça m'aide beaucoup de faire ça le matin. Je me sens ensuite plus concentré, plus calme et prêt à travailler. »

Puis, après l'effort, il y a le réconfort avec une collation santé offerte aux jeunes. Mohamed Aziz : « Tous les jours, nous leur donnons un goûter entièrement pris en charge par l'école à la fin des activités. C'est une façon de les inciter à manger équilibré. Ils ont des activités pour les stimuler, puis une petite collation. Ainsi, nous leur donnons des habitudes de vie saine. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 26 au 28 octobre,
Camp JMCA – Groupe Eau,
pour les élèves participants du secondaire :
Centre scolaire Léo-Rémillard (9e et 11e années), École Pointe-de-Chênes et École communautaire Gilbert-Rosset.

Du 2 au 4 novembre,
Camp JMCA – Groupe Bois,
pour les élèves participants du secondaire :
École/Collège régional Gabrielle-Roy,
École régionale Saint-Jean-Baptiste,
École communautaire Saint-Georges
et École Saint-Lazare.

LA LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE (LISTE)

Le 24 octobre,
Match d'impro

Le 1er novembre,
Match d'impro

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 24 octobre,
Élections scolaires 2018
de la Commission scolaire franco-manitobaine.

Le 29 octobre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire à Lorette.

LES CONGÉS

Le 5 novembre,
Journée d'administration, congé pour les élèves :

- École communautaire Aurèle-Lemoine
- École communautaire Gilbert-Rosset
- École Jours de Plaines
- École La Source
- École communautaire La Voie du Nord
- École communautaire Saint-Georges
- École Saint-Lazare



Un retour politique pour l'aréna de Lorette

En 2002, Chris Maxemuck avait organisé un marathon de hockey pour lancer l'idée de construire un nouvel aréna à Lorette. 16 ans plus tard, il a profité de la campagne électorale municipale pour inviter à nouveau politiciens et communauté à l'action.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Résident de Lorette depuis 1978, Chris Maxemuck se souvient du moment où l'idée d'un marathon de hockey de 36 heures lui est venue à l'esprit. Et précise pourquoi il lui semblait important de lancer une deuxième collecte de fonds.

« On jouait au hockey tard le soir à l'aréna de Lorette. Mes copains et moi, on s'inquiétait. L'aréna construite en 1964 allait être condamné à cause de la moisissure. J'ai proposé un marathon pour collecter des fonds en vue d'un nouvel aréna. John Messner et Rob Bérard ont co-organisé l'évènement avec moi. »

Résultat : 85 000 $ en fonds. Et 36 heures de hockey inscrites au *Livre Guinness des records*.

Une somme qui n'a toujours pas été utilisée. Chris Maxemuck élabore : « Le projet flotte toujours dans la pensée des résidents. Le problème de moisissure a été réglé, mais ça ne change pas le fait que l'aréna est vétuste. Entre-temps, les gens ont parlé d'un complexe sportif. Ambitieux, mais peu réalisable. Alors je relance l'idée d'un nouvel aréna. »

Cette fois-ci, le marathon de 36 heures n'était pas un événement sportif. « J'ai obtenu 1 000 rondelles des commerçants de la région. Je les ai vendues 10 $ chacune. J'espérais donc prélever 10 000 $. J'en ai obtenu près de 16 000 $. »

Denis Collette était un des 42 joueurs qui avaient participé



photo : Daniel Bahuaud

Denis Collette et Chris Maxemuck. Au centre, Dan Maxemuck, fils de Chris. « C'est pour mon garçon et les résidents de Lorette du même âge que je souhaite la construction d'un nouvel aréna. »

au marathon de 2002. « Je crois que ça a été une excellente idée de relancer la discussion. Surtout en campagne électorale. Les candidats de la Municipalité de Taché passent, parce que c'est un évènement public qui fait parler de lui. Et ils parlent aux gens venus à l'aréna contribuer à un projet qui répond à un besoin réel. Ce deuxième marathon a beau être une collecte de fonds. C'est en même temps un exercice en démocratie. »

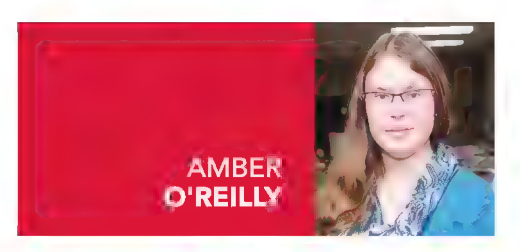
Armand Poirier, le conseiller municipal de Lorette qui s'est représenté est du même avis.

« On a étudié de fond en comble l'idée d'un complexe sportif. Il nous aurait coûté entre 16 et 20 millions $. Un nouvel aréna de 10 millions $ est un projet plus abordable et réaliste. Surtout quand on sait que le budget de la Municipalité de Taché se chiffre à 14 millions $. La Province ne nous aurait jamais permis d'emprunter 15 millions $ pour un complexe sportif.

« Je suis déjà convaincu du bien-fondé d'un nouvel aréna. Et je suis heureux que l'idée ait fait beaucoup parler d'elle pendant cette campagne électorale. »

DEUX REGARDS SUR UNE PIÈCE

Ça déménage dans *L'Armoire*



Le Théâtre Cercle Molière, la Compagnie du Jour (France) et l'Aparté (Maroc) ont cohabité trois ans dans une armoire figurative et multiculturelle.

Il est difficile de faire preuve d'originalité à un temps où l'apocalypse est dépeinte partout dans les produits culturels.

Mais avec *L'Armoire*, l'affaire est dans le sac, la réussite acquise. Cinq personnes déplacées vivant dans la clandestinité ne pourraient pas raconter plus clairement combien les liens humains sont à la fois la ressource la plus précieuse et la plus volatile.

L'écriture bien rythmée d'Émilie Malosse ponctue le récit de vérités tranchantes et permet tour à tour aux personnages de dévoiler des fragments de leur existence torturée.

L'ivresse de Gébord (Henri Thomas) devient quasi héroïque dans cette vie de cauchemar où les rêves sont « une maladie ».

L'amnésie poétique de Satia (Amal Ayouch) se transforme en berceuse et le dur cri de ralliement de Charanne (Geneviève Pelletier) entraîne une empathie solidaire envers tous ceux à qui on refuse d'accorder une place.

L'infusion de chansons et d'art du cirque crée un moment de complicité sublime entre Estrella (Andrina Turenne) et l'Enfant soldat (Jaouad Boukhlik). Karim Troussi, metteur en scène et habitué du TCM, a rassemblé ces individus d'horizons divers en une équipe cohésive crépitant de magie.

La conception sonore de Jérôme Vion, la conception lumière et visuelle de Philippe Veyrunes, les costumes de Liliane Lavack et les chorégraphies intrigantes des citoyens des lieux où passent les clandestins assurent la soudure de cette dystopie.

Le foyer et le programme proposent d'autres surprises rafraîchissantes pour permettre à notre réflexion de franchir les frontières de la salle de théâtre.

***L'Armoire* sera présentée jusqu'au 3 novembre au théâtre Cercle Molière, 340, boulevard Provencher. Renseignements : 204 233-8053 ou au www.cerclemoliere.com**

Des maux qui bouleversent



Les premières minutes de *L'Armoire* figent le ton : atmosphère hostile, esthétique futuriste. Un groupe de colonels aux allures difformes, sorte de parodie de la marche des éléphants, fait figure d'autorité grotesque. À l'image de nos hommes de loi? De nos politiques? À vos interprétations.

Le français, l'arabe, l'anglais. Trois continents, trois cultures. Autant de manières de voir, de sentir, de se comporter.

L'Armoire se veut un choc, mais ce n'est pas ce que j'y ai vu. Au contraire. Ici, sous nos yeux, les cultures s'entremêlent, s'harmonisent, pour transmettre un message commun et alarmiste. Celui de la dénonciation d'un monde individualiste, celui de l'espoir, celui de l'amour de l'autre, malgré tout, malgré toutes les atrocités commises par l'humain.

Peut-être est-ce mon parcours d'Européenne, mais depuis cette pièce, la mer Méditerranée ne cesse de me hanter. Ces bateaux qui traversent cette route migratoire meurtrière. L'organisation internationale pour les migrations recense près de 17 000 morts et disparus en Méditerranée depuis 2014 (1). Ce qu'on lit a de quoi glacer les sangs. Et les mots de *L'Armoire* qui résonnent, résonnent : « Vous n'êtes que des clandestins, c'est-à-dire personne / Pourquoi je ne peux pas juste être quelqu'un? / Touchez-moi et dites-moi que je n'existe pas / Partir pour vivre, mais partir où? ».

Une mention spéciale revient à Geneviève Pelletier et son jeu hors pair, après douze ans d'absence sur scène (si l'on exclut sa participation aux *Allogènes* en mars 2018), et à l'enfant soldat (Jaouad Boukhlik) et ses pirouettes époustouflantes.

Une conception sonore agréable, une mise en scène de Karim Troussi épurée, eurythmique. Une métaphore de l'armoire tantôt belle, tantôt floue. Quelques scènes un tantinet surjouées. *L'Armoire* n'a pas de quoi marquer scéniquement. Ce sont ses mots dont je me souviendrai. Le texte d'Émilie Malosse est profond, puissant, poignant. Présent. Et fait réfléchir. Méditerranée, quand tu nous tiens.

(1) www.libération.fr : *Combien de migrants sont morts en Méditerranée? Où sont-ils enterrés?* par Fabien Leboucq, 9 août 2018.



photo : Gracieuseté Leif Norman

Amal Ayouch et Henri Thomas, dans *L'Armoire*, pièce multidisciplinaire mise en scène par Karim Troussi.

Dans le grand canot du Festival

La nouvelle présidente du Festival du Voyageur, Lynne Connelly, est une amoureuse sans bornes de sa culture canadienne-française, dont le fin fond est l'héritage du voyageur.

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

Après deux années comme vice-présidence du conseil d'administration du Festival du Voyageur, Lynne Connelly succède à Simon Normandeau et endosse le capot de présidente du Festival d'hiver.

photo : Marta Guerrero

À 34 ans, Lynne Connelly est la deuxième plus jeune présidente du Festival du Voyageur. Pourtant, elle ne l'aurait jamais cru il y a six ans, lorsqu'elle a rejoint le conseil d'administration. « Quand on nous demande de rejoindre un CA, on pense que ça va être des rencontres et des discussions ici, puis là. Mais au Festival, c'est vraiment une famille. Je sais que c'est cliché de dire ça, mais c'est vrai. C'est une équipe engagée, dédiée. Ma culture du voyageur, mais aussi de la communauté, s'est enrichie grâce à eux. On a des liens très forts. C'est un sentiment très spécial. »

Quand elle pense à ses nouvelles responsabilités, Lynne Connelly n'a qu'un mot à la bouche : « honorée ». « C'est drôle, car, même si j'étais présidente par intérim depuis fin février, même s'il n'y avait aucune concurrence, sentir la confiance que m'ont manifestée l'Ordre des voyageurs et les Vieux Loups (les anciens présidents et présidentes du Festival du Voyageur), ça m'a vraiment fait quelque chose. Les Vieux Loups m'inspirent beaucoup. C'est fascinant de les écouter. J'admire particulièrement Lucille Cenerini, qui a été la première femme présidente du Festival. Les trois derniers présidents, Geneviève Clément, Daniel Leclair et Simon Normandeau, m'ont aussi beaucoup guidée, enrichie. »

« Le Festival du Voyageur, c'est important pour moi, pour ma famille et, sans vouloir parler pour tous les Franco-Manitobains, je sens que ça l'est pour eux aussi. Tout le monde a un attachement personnel, une histoire, un souvenir avec le Festival. Le Boulevard, le Canot, la Cabane à sucre. C'est synonyme de nombreux souvenirs pour les gens. Et aujourd'hui, quand je me dis que je suis à la présidence de ce Festival, c'est comme... *Wow!* »

Il faut dire que cette passion de Lynne Connelly ne vient pas de nulle part. Benjamine d'une fratrie de six, elle a hérité de ses parents un sens fort de l'engagement communautaire. « Je tiens ça surtout de ma maman, Diane Connelly, qui est très impliquée, partout. C'était juste une question de temps avant que je m'engage de cette manière à mon tour. Et puis, le Festival du Voyageur me correspond totalement. Je suis impressionnée par l'histoire des voyageurs. Je me demande ce qu'ils penseraient ces gars-là s'ils voyaient comment on célèbre aujourd'hui leur culture et leur mode de vie, dans une telle joie de vivre. »

Et être un voyageur, ça veut dire quoi au juste? « Pour moi, ça veut dire embrasser son héritage. Ça veut dire célébrer la culture franco-canadienne, mais aussi son patrimoine, ses origines. Chaque personne est différente. Au Canada, on est absolument tous immigrants, à un point ou un autre. On est tous des voyageurs. C'est pourquoi j'invite tout le monde à s'approprier sa propre définition de voyageur. L'année passée, quelqu'un a créé un capot avec le drapeau des Philippines. J'adore! Je rêve de voir un jour une famille d'origine africaine comme Famille officielle du Festival. Car le Festival appartient à nous tous. »

Pourquoi le déficit n'inquiète pas

Lors de son assemblée générale annuelle du 3 octobre 2018, le Festival du Voyageur (FDV) annonçait un déficit de 218 952 $, par rapport au budget initial anticipé de 3,4 millions $ pour l'année 2017/2018. Darrel Nadeau, directeur général du FDV, souligne la raison principale du déficit. «

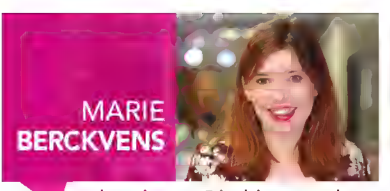
On a fait des projections de revenus trop élevées. 2017 était une année financièrement extraordinaire, avec des revenus de 3 463 868 $. On a rectifié le tir et on a révisé notre budget pour l'année 2018/2019. On l'a fixé à 3 171 329 $. »

« Notre situation financière n'est pas inquiétante, car nous avons des actifs nets de 469 530 $. C'est notre réserve, pour nous protéger durant les années plus difficiles. Notre but est d'augmenter le surplus accumulé l'année prochaine. On fonctionne avec une ligne de crédit pour être capable d'opérer en attendant les octrois qui mettent parfois du temps à arriver. »

Le budget du Festival du Voyageur est financé à environ 30 % de subventions provenant de la Province du Manitoba, de la Ville de Winnipeg, de Patrimoine Canada, des Conseil des Arts de Winnipeg et du Canada, du Gouvernement du Québec, ainsi que d'autres subventions ponctuelles. 55 % du budget est financé par les revenus des ventes de billets d'admission, de nourriture et de marchandise. Les 15 % restants proviennent des commanditaires.

Le hockey version nostalgique

Le Musée du Manitoba accueille une exposition consacrée au hockey (1). Premiers masques de protection, chandails d'époque... Visite du hockey à travers le temps.



MARIE BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Quelles sont les petites histoires derrière ce sport qui déchaîne les passions? Voilà la question posée par le Musée du Manitoba. Anya Moodie-Foster, superviseuse en charge de l'éducation au Musée, explique : « Des groupes très diversifiés de gens, jeunes, âgés, avec chacun leurs aptitudes, jouent au hockey. Cela fait partie de l'identité canadienne. Chaque catégorie de la population peut se retrouver à un moment dans l'histoire qu'on propose. »

La plupart des pièces de l'exposition proviennent du Musée canadien de l'histoire de Gatineau, d'autres sont des prêts privés. L'on peut ainsi observer le plus ancien bâton de hockey, fabriqué à la main au Canada qui a été découvert à Cape Breton au Nouveau-Brunswick. Il appartenait à un garçon du nom de William « Dilly » Moffat qui jouait au hockey sur l'étang du coin. Ses initiales sont mêmes gravées sur l'objet.

Un peu plus loin, on découvre le chandail d'Hilda Ranscombe, qu'elle portait dans les années 1930. Dessus, on peut lire *P Springs*. « Cette indication a été très controversée. The Preston Springs représente un hôtel qui sponsorisait leur équipe. Au début, les équipes de hockey étaient toutes amateurs et faisaient ça pour le *fun*. Ça a été très mal vu que cette équipe ait le nom du sponsor sur leur chandail. Il leur a été demandé de ne pas porter leur chandail durant les tournois. Quel contraste avec aujourd'hui. Le hockey est devenu un *big business* ! »



photo : Marie Berckvens

Anya Moodie-Foster prend la pose à côté du chandail de Paul Henderson. Le joueur de l'Équipe Canada portait ce chandail lors de la Série du siècle de 1972 contre l'équipe soviétique. Il avait marqué le but gagnant, appelé depuis lors *le but du siècle*. « Pendant le match, son chandail le gênait, alors il l'a modifié lui-même en coupant les manches. »

L'exposition passe en revue les grands noms de ce sport mythique, comme Maurice Richard, Wayne Gretzky, Paul Henderson, Sidney Crosby ou Manon Rhéaume, la première femme à avoir joué pour une équipe de La Ligue nationale.

Au fil de l'exposition, on se rend compte que le hockey a évolué. De simple hobby, il s'est aujourd'hui professionnalisé. L'équipement montre aussi cette évolution. On se souvient du gardien de but des Canadiens, Jacques Plante, qui a été sérieusement blessé, lors d'un match contre les Rangers de New York en 1959. À sa sortie du terrain, il a fait savoir à son entraîneur qu'il ne reviendrait jouer qu'à condition d'utiliser son masque. Son entraîneur lui a permis de le garder et ils ont gagné le match. Jacques Plante n'a pas été le premier gardien de la ligue à porter un masque mais il a contribué à l'introduire comme équipement standard. « Une sacrée avancée pour l'époque », se remémore Anya Moodie-Foster.

L'histoire plus sombre du hockey avec les émeutes à Vancouver en 2011, lors de la défaite des Canucks en finale de la Coupe Stanley, face aux Bruins de Boston, est également évoquée.

Les fans des Jets ne sont pas non plus oubliés. Une autre exposition intitulée *Manitoba Heart of Hockey* s'intéresse en particulier aux joueurs de l'équipe de Winnipeg. « L'exposition était déjà planifiée, bien avant le succès des Jets. Mais il faut croire que l'on a eu du flair. »

(1) Hockey : The Stories Behind our Passion et *Manitoba Heart of Hockey* sont accessibles jusqu'au 13 janvier au Musée du Manitoba.



OFFRE D'EMPLOI

URGENT

Nous sommes à la recherche d'un(e) **représentant(e) au service à la clientèle** bilingue anglais/français.

Expérience dans le domaine du service à la clientèle et connaissances en bureautique demandées. Salaire et avantages sociaux compétitifs.

Merci d'envoyer votre curriculum vitæ à **careers@eq3.com**



Funded by: Immigration, Refugees and Citizenship Canada
Financé par : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

L'Accueil francophone recherche des candidatures pour le poste de

PERSONNE RESSOURCE

Responsabilités :

- travailler en étroite collaboration avec les coordonnateurs de programmes à l'Accueil francophone, sous la supervision directe de la Coordonnatrice du secteur de l'intégration;
- fournir une assistance professionnelle au développement d'un plan de services pour les immigrants et les réfugiés;
- assurer les activités de recherche nécessaires à l'identification et à l'évaluation des besoins et des ressources pour la clientèle de l'Accueil francophone;
- concevoir et proposer des plans en vue d'assurer une organisation adéquate des services ainsi que le développement des programmes destinés aux clients de l'Accueil;
- participer aux initiatives et aux différentes activités destinées aux immigrants et aux réfugiés au Manitoba;
- appuyer les clients de l'Accueil francophone avec les ressources disponibles en les référant et en les accompagnant;
- développer une base de données ou une liste de ressources avec des coordonnées de personnes contactes pour les immigrants et réfugiés dans tous les secteurs de services au Manitoba;
- fournir un service de soutien émotionnel dès l'arrivée des clients avec des besoins spéciaux;
- créer une base ou une liste de médecins francophones ou qui parlent français au Manitoba et qui peuvent prendre des clients;
- développer une relation de travail étroite avec les professionnels dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'emploi et l'entreprenariat, de la culture, du sport pour appuyer la clientèle immigrante.

Qualifications :

- une formation en travail social, un diplôme ou certificat en gestion ou une formation équivalente serait un atout;
- expérience de travail avec les personnes immigrantes ou dans un milieu connexe à des services d'accueil;
- excellente connaissance de la communauté franco-manitobaine, de la ville de Winnipeg et de la communauté immigrante;
- la personne doit avoir de l'initiative, de l'entregent, posséder un bon sens de l'organisation, être débrouillard et avoir un bon esprit d'équipe.

Conditions d'embauche :

- avoir un permis de conduire valide;
- détenir une voiture;
- être disponible à travailler des heures supplémentaires, (ou bien des heures à l'extérieur des heures de bureau).

Entrée en fonction : Le plus tôt possible.

Prière d'envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation par courrier postal ou électronique au plus tard le **2 novembre 2018** à l'attention de :

Bintou Sacko
Directrice
Accueil francophone du Manitoba
190, avenue de la Cathédrale
Winnipeg, (MB) R2H 2N9
bsacko@sfm.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui présentent leurs candidatures. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

NOTE : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme.



DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE

cherche des candidat(e)s afin de combler les postes suivants :

- **Enseignant(e) bilingue** (École St.Malo School)
- **Auxilaire bilingue** (École Héritage Immersion)
- **Auxiliaire bilingue (Besoins spéciaux)** École St.Malo School
- **Suppléant(e)s bilingues** (École Heritage Immersion, École St.Malo School et Institut Collégial St.Pierre)
- **Conducteurs d'autobus** (positions temporaires)

Les candidat(e)s doivent posséder d'excellentes capacités langagières en français, le vouloir de travailler avec des enfants, démontrer de l'enthousiasme, une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à :
Responsable des Ressources Humaines
hrdept@rrvsd.ca

Pour plus de détails sur ces postes, veuillez visiter notre site web : **www.rrvsd.ca**



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Auxiliaire – catégorie salariale 1 et 2**
Contrat permanent – 5,50 h/jr

Auxiliaire – catégorie salariale 1 et 2
Contrat permanent – 1,66 heures par jour (lundi au jeudi)
Auxiliaire – catégorie salariale 1
Ajout temporaire – 6,00 heures par jour (vendredi)

OÙ : École régional Notre-Dame
À : Madame Gisèle Bosc, directrice par intérim

POSTE : **Concierge en chef**
Contrat permanent – 6,00 heures par jour

OÙ : École Jours de Plaine
À : Madame Leah Delaurier-Bray, directrice

POSTE : **Commis en finance**
Compte payables et recevables
Contrat permanent 100 %

OÙ : Bureau divisionnaire
À : Monsieur Rob Dupré-Ollinik, secrétaire-trésorier adjoint

DATE LIMITE : Ces postes seront ouvert jusqu'au 30 octobre 2018.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

LES PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée.

Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.







LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNALISTE

Sous la responsabilité de la rédaction en chef, la personne choisie devra :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une partie de la couverture régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc;
- tourner et monter de courtes vidéos;
- alimenter nos réseaux sociaux et notre site Web;
- assurer une veille médiatique.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- diplôme en journalisme ou communication;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des évènements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder un permis de conduire valide;
- connaissance des logiciels de montage vidéo et d'infographie;
- connaissance du langage (HTML, CMS, PHP, MySQL, CSS, JavaScript et XHTML) sera considérée comme un atout.

Cette offre d'emploi se fait dans le cadre du programme de Jeunesse Canada au travail. Les candidat(e)s devront donc aussi répondre aux critères suivants :

- être citoyen canadien ou résident permanent, ou avoir le statut de réfugié au Canada;
- être légalement autorisé à travailler au Canada;
- avoir entre 16 et 30 ans au moment d'entrer en poste;
- ne pas avoir un autre emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) pendant la durée du contrat;
- être sans emploi ou ne travaillant pas dans son domaine d'emploi;
- avoir obtenu son diplôme collégial ou universitaire au cours des 24 mois précédant la date d'entrée en fonction;
- ne pas recevoir de prestations d'assurance-emploi (AE) pendant la durée du contrat;
- ne pas avoir participé ou reçu un salaire dans le cadre de ce programme ou d'un autre du volet Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.

Lieu de travail :
Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction :
Dès que possible.

Durée :
1 an avec possibilité de contrat à long terme.

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature le plus tôt possible à :

Lysiane Romain, directrice adjointe
Courriel : lromain@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913

APPEL DE CANDIDATURES POUR
L'ORDRE DU CAPOT HONORIFIQUE 2019



Le Festival du Voyageur invite tous les membres de la communauté à proposer des candidatures pour l'édition 2019 de l'Ordre du capot.

Autrefois, les compagnies de traite des fourrures réservaient un honneur aux individus qui, par leurs actes et contributions, avançaient leurs causes commerciales ou politiques. Cet honneur était la remise d'un manteau, normalement d'influence autochtone. Ainsi, le Festival du Voyageur célèbre annuellement cette coutume en remettant un capot à une personne s'étant démarquée comme bénévole au sein du Festival et de la communauté. Cette tradition permet de reconnaître un individu ayant contribué ou contribuant toujours à l'épanouissement de notre communauté.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Contribution à l'avancement de la francophonie manitobaine
- Contribution dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine des Franco-Manitobains et des Métis
- Contribution dans la valorisation du patrimoine des Voyageurs et de l'époque de la traite de fourrures
- Contribution exemplaire dans le secteur du bénévolat relié au Festival du Voyageur

La recommandation, d'une longueur maximale de 350 mots, devra inclure une courte description de l'individu mis en candidature, la raison du choix et une photo. Veuillez soumettre votre recommandation avant le vendredi 16 novembre 2018 par courriel à info@heho.ca, par courrier ou en personne à l'adresse suivante :

Festival du Voyageur
233, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4

HEHO.CA



Gestionnaire, Réseau communautaire de la SFM

OBJECTIFS GLOBAUX DU POSTE
Sous la responsabilité du Directeur général de la SFM, le ou la titulaire sera responsable de la gestion quotidienne du Réseau communautaire. Le ou la titulaire verra à appuyer, encourager et stimuler le développement communautaire au sein des communautés francophones de la province. Il ou elle assurera la gestion du personnel du Réseau communautaire, encouragera le réseautage entre les comités et les organismes locaux, régionaux et provinciaux tout en planifiant la mise en œuvre de projets spéciaux reliés au développement communautaire dans les régions rurales.

DESCRIPTION DE TÂCHES :

- Voir à la gestion et au bon fonctionnement du Réseau communautaire
- Assurer la gestion du personnel
- Voir aux tâches administratives (recrutement/embauche/évaluations annuelles)
- Voir à la gestion du budget en collaboration avec le Gestionnaire, Opérations financières
- Voir à la rédaction des demandes de financement, des rapports pour les bailleurs de fonds, des rapports d'activités et autres selon les projets
- Agir comme personne ressource entre les communautés rurales, les organismes provinciaux, les divers paliers gouvernementaux et les comités régionaux
- Assurer une bonne communication entre tous les intervenants
- Voir à la promotion du Réseau communautaire et assurer sa visibilité à l'échelle de la province
- Représenter la SFM et le Réseau communautaire à divers comités

HABILETÉS ET COMPÉTENCES :

- Excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba, de ses organismes et de ses communautés rurales
- Une bonne connaissance des principes de gestion et du développement communautaire
- Expérience dans le secteur bénévolat et dans la gestion de projets
- Capacité de s'exprimer clairement
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Entregent et aptitudes sociales
- Bon sens de l'organisation et de la gestion de temps
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme **ENTRÉE EN FONCTION :** Dès que possible

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 2 novembre 2018**, à l'attention de : **Monsieur Daniel Boucher**, Directeur général
Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher – unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 (sfm@sfm.mb.ca)
Téléphone : 204-233-4915 ou 1-800-665-4443



Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées





Dennis Kenny

14 décembre 1918 - 28 septembre 2018

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons que Dennis est décédé le 28 septembre entouré de sa famille. Il laisse dans le deuil son épouse Léontine, cinq filles et leurs maris, une belle-fille et son mari, 16 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Dennis est né à Saint-Germain dans une grande famille catholique française. Il a construit Kenny's Garage en 1946 et il y était propriétaire pendant 33 années. La famille a déménagé à Saint-Norbert en 1967. En 2011, maman et papa ont déménagé à la Villa Aulneau où papa vivait jusqu'à il y a quelques semaines.

Maman et papa aimaient beaucoup voyager. Papa était très créatif et avait beaucoup d'intérêts : le jardinage, la sculpture de bois et la construction des meubles. Il aimait ses longues promenades et marchait régulièrement à La Fourche ou autour de Saint-Boniface. Papa a eu l'honneur d'être un 4e degré de Chevaliers de Colomb. Sa plus grande joie était sa famille.

Les funérailles ont eu lieu a l'église de Saint-Norbert le 5 octobre 2018. Sa mémoire sera chérie et il nous manquera beaucoup.



Jacques Jubinville

Jacques, notre fils aîné, est décédé le 15 octobre, après une courte maladie. Il avait 55 ans.

Il fut précédé dans la mort par ses grands-parents Aubin et Jubinville, sa mère Lucille Aubin et un petit neveu, Luka Caleb Jubinville. Il laisse dans le deuil ses parents Guy Jubinville et Gilberte Proteau, sa sœur Lise (Nayan), ses frères Marc (Jacqueline), Luc (Laine), huit neveux et nièces : Josha, Amélie, Priya; Mathieu et Karine; Alexi, Zachari, Olivier, ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines. Il était le chouchou de tous ses neveux et nièces!

Au Collège universitaire de Saint-Boniface, il avait obtenu son certificat d'Aide en soins de santé et de soins à domicile. Il avait travaillé plusieurs années au Foyer Valade, puis à Ten Ten Sinclair Housing Inc. où il s'occupait de clients paralysés. Il aimait beaucoup tous ces grands malades, qui le lui rendaient bien.

Jacques était un homme au grand cœur, il avait un sens inné de compassion et savait accepter les gens tels qu'ils étaient. Jamais il ne parlait en mal de quiconque.

Il laisse un grand vide dans nos vies.

Merci de tout cœur au personnel des soins intensifs à l'Hôpital Saint-Boniface

Les funérailles en famille ont eu lieu le samedi 20 octobre.













SAISON 2

PLANCHE 8

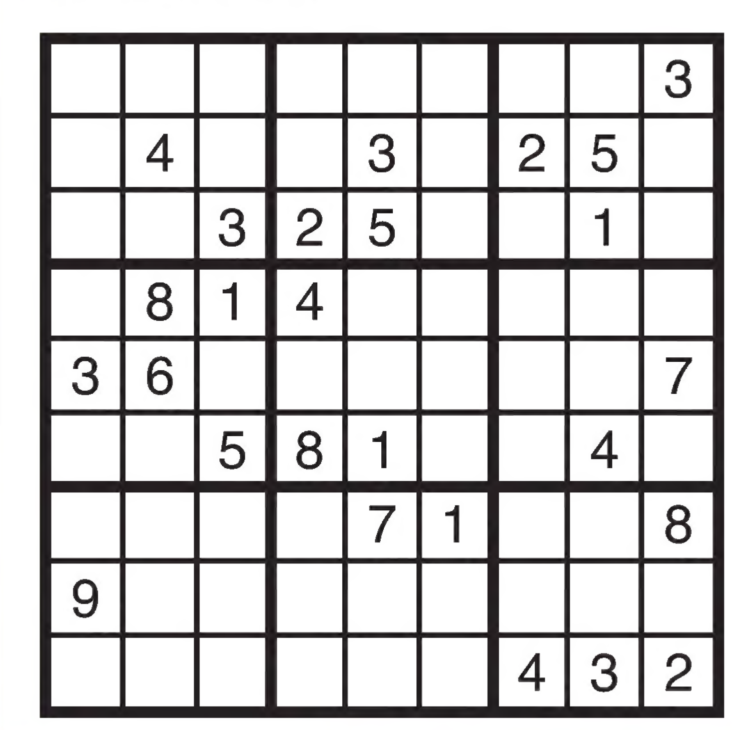
Illustrations de Tadens Mpwene

Scénario de L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

JEUX



SUDOKU

PROBLÈME N° 622

								3
	4			3		2	5	
		3	2	5			1	
	8	1	4					
3	6							7
		5	8	1			4	
				7	1			8
9								
						4	3	2

RÉPONSE DU N° 621

8	4	7	1	3	2	9	6	5
3	1	5	9	4	6	2	7	8
9	6	2	7	8	5	1	3	4
6	8	1	3	9	7	5	4	2
5	7	9	2	6	4	8	1	3
4	2	3	8	5	1	6	9	7
2	3	4	5	1	9	7	8	6
7	9	6	4	2	8	3	5	1
1	5	8	6	7	3	4	2	9

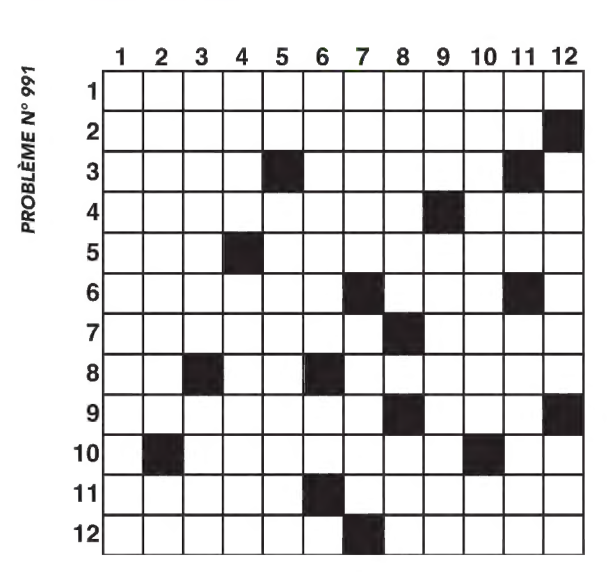
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 991



HORIZONTALEMENT

1- Étiquettes autocollantes qui s'appliquent sur une vitre et qui peuvent être lues par transparence.
2- Bobinage d'une machine électrique.
3- En ski, virage. – Plantes herbacées.
4- Petites balances. – Récipient.
5- Partie du cheval. – Sel de l'acide arsénieux.
6- Réunion d'une assemblée constituée. – Mammifère rongeur.
7- Arrondissement du Puy-de-Dôme. – Travail.
8- Existes. – Se suivent. – Corps flottants.
9- Dieu de l'Eau. – Unité de dose.
10- Organise, ménage. – Préposition.
11- Ancienne mesure de longueur égale à la distance entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt dans leur écart maximal. – Ville de l'Inde.
12- Arrêt de la circulation d'un liquide organique (pl.). – Ouvrage d'un usage courant.

VERTICALEMENT

1- Urinoirs.
2- Qui est concerné par une chose. – Mont.
3- Confectionnas en entrelaçant des brins. – Père.
4- Ville d'Italie. – Se dit d'un choléra.
5- Adverbe. – Silencieux.
6- Amender une terre avec du plâtre. – Interjection.
7- Jeunes cerfs. – Bois noir.
8- Divertir. – Matière visqueuse.
9- Petite crêpe de riz fourrée, roulée et frite. – Personne originaire d'un lieu (pl.).
10- Instaurée, fondée. – Conjonction.
11- Conjonction. – Conjonction. – Clause dans un contrat de vente.
12- Balle dure pour jouer à la longue paume. (pl.). – Près du poivre.

RÉPONSES DU N° 990



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	N	V	E	R	S	E	M	E	N	T
2	A	M	O	U	R	E	U	X	■	N	I	A
3	S	O	U	S	■	E	R	A	F	L	E	R
4	T	U	E	■	P	R	E	C	A	I	R	E
5	A	L	M	E	E	■	A	E	R	E	E	S
6	Q	U	E	S	T	E	U	R	S	■	N	■
7	U	S	N	E	E	S	■	B	I	O	T	E
8	O	■	T	R	U	S	T	E	■	P	■	U
9	U	S	■	I	S	A	U	R	I	E	N	S
10	E	F	I	N	E	R	A	■	G	R	A	S
11	R	O	D	E	■	T	I	L	L	A	G	E
12	E	T	E	■	A	S	T	A	S	I	E	S



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface











Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com



Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600







PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?
PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!
100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **28,25 $** PAR ANNÉE | **WWW.LA-LIBERTE.CA**



- ✔ Alimentation de site Web
- ✔ Réseaux sociaux
- ✔ Écriture/rédaction/révision
- ✔ Vidéos
- ✔ Graphisme
- ✔ Audit de communication
- ✔ Plan de communication

Contactez Lysiane Romain à lromain@popcomm.ca | Tél. : 204 237-4823